

Traitements des réductions des cotisations et des exonérations

Calculer les réductions des cotisations et les exonérations

FONDAMENTAUX

Objectifs

- Gérer les réductions et allègements
- Appliquer le bon régime social et fiscal aux indemnités de rupture

Participants / Prérequis

Responsables paie - Gestionnaires de paie - Collaborateurs de la fonction paie - Comptables - Toute personne souhaitant gérer les charges sociales.

Cette formation nécessite d'avoir des connaissances en paie/charges sociales.

THEMES TRAITÉS

Gérer les réductions et allègements :

- Réduction générale des cotisations :
 - Reduction dite FILLON.
 - Réduction LODEOM.
 - Réduction RGDU (2026).
- Réductions des cotisations salariales sur les heures supplémentaires.
- Contrat d'apprentissage et stagiaire.
- Les exonérations temporaires (PEPA, indemnité inflation,...).
- Cas pratique : calculer la réduction de cotisations.

Appliquer le bon régime social et fiscal aux indemnités de rupture :

- Conditions d'exonération des indemnités de rupture.
- Régime social : modalités de calcul des plafonds d'exonération.
- Régime fiscal des indemnités de rupture : limites posées par l'administration fiscale.
- Cas pratique : calculer le montant des cotisations lors du versement des indemnités de rupture.
- Cas pratique de synthèse : calculer les réductions des cotisations et les exonérations dans différents cas de figure.

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation.

Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à

Traitements des réductions des cotisations et des exonérations

Calculer les réductions des cotisations et les exonérations

travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Renseignements pratiques

Intervenant : Khadija HAMADI, intervenante spécialisée en droit du salaire pour Lefebre Dalloz.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 1 jour, soit 7 heures de formation.

Lieu et date(s) actualisé(s)/ Délai d'accès : cf site web www.sesame-formation.re ou nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial au 02 62 22 02 02 / infos@sesame-formation.re. Pas de délai d'accès requis.

Conditions tarifaires inter-entreprises : 750 € HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprises (coût pédagogique/jour) : Nous contacter

Pour toute prise en charge directe, pas de délai nécessaire pour l'inscription à la formation.

Ce programme est mis à jour en décembre 2025.

**Nos locaux et nos partenaires hôteliers sont accessibles aux participants en situation de handicap.
Pour toute demande, merci de contacter l'un de nos 2 référents handicap qui prendra en compte vos besoins*